

## CROISSANCE PLUS FAIBLE EN FRANCHE-COMTÉ QUE DANS LES AUTRES RÉGIONS

En Franche-Comté, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) s'est pendant longtemps inscrite dans la moyenne nationale. Or, depuis le début des années 2000, celui-ci progresse à un rythme ralenti, de seulement 0,2 % par an depuis 2004, contre 2,1 % en moyenne nationale. L'industrie a un poids conséquent dans l'économie locale et place à ce titre la Franche-Comté au premier rang des régions françaises. Mais la région souffre de sa spécialisation dans des secteurs marqués par la stagnation ou le recul de la valeur ajoutée. Sont notamment concernées les activités liées aux industries de l'automobile et des biens intermédiaires. En Franche-Comté, la croissance modeste du PIB n'a engendré qu'une faible création d'emplois.

En 2007, le Produit Intérieur Brut de la région de

Franche-Comté s'établit à un peu moins de 28,6 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB métropolitain alors

que la région rassemble 1,9 % de la population métropolitaine. En termes de poids économique, la Franche-Comté se classe au 20<sup>e</sup> rang des régions

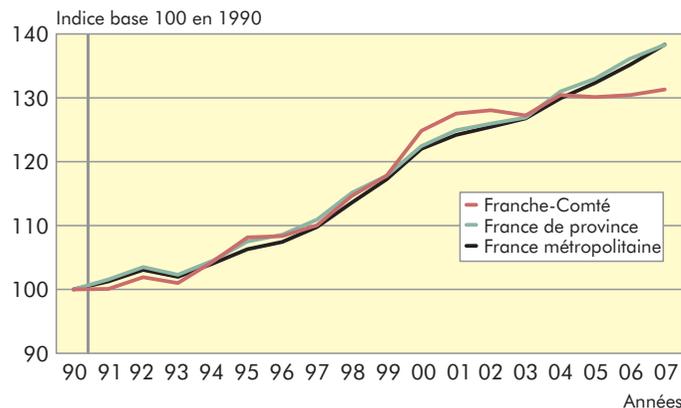
de métropole, devant le Limousin et la Corse.

Dans les années 1990, la croissance du PIB franc-comtois était proche de la moyenne nationale, puis légèrement supérieure à celle-ci au début des années 2000. Depuis, le dynamisme régional s'est

progressivement érodé. En Franche-Comté, entre 2004 et 2007, le PIB augmente en moyenne annuelle de 0,2 % contre 2,1 % au niveau national. Il enregistre ainsi la plus faible croissance régionale. L'évolution du PIB régional est fortement conditionnée par

## Stagnation du PIB franc-comtois depuis 2004

Évolution du PIB, en volume, de 1990 à 2007



Source : INSEE (comptes régionaux)

les difficultés conjoncturelles et par le profil économique spécifique de la Franche-Comté.

**Un secteur industriel très développé et fortement spécialisé**

En Franche-Comté, le poids de l'industrie, dans la valeur ajoutée régionale, est passé de 28,8 % en 2000 à 21,3 % en 2007. Malgré cette dimi-

nuition, la Franche-Comté conserve, de ce point de vue, la première place des régions françaises, devant la Haute-Normandie et l'Alsace. Sur la même période, la part de l'industrie, dans la valeur ajoutée nationale, passe de 17,9 % à 14,2 % en France métropolitaine et de 19,9 % à 15,9 % en province. Dans ce cadre, le poids de l'industrie recule dans toutes les régions. Mais, aux côtés de la Haute-Normandie et de l'Auvergne, la Franche-Comté est l'une

## Produit Intérieur Brut et Revenu Disponible Brut des ménages : deux approches de la richesse bien distinctes

Plusieurs indicateurs sont utilisés pour approcher la richesse d'un territoire, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu Disponible Brut (RDB). Cependant, bien que la production soit à l'origine de tous les revenus, le lien direct entre PIB et RDB est difficile à établir au niveau régional, notamment en raison des différences de champ et des phénomènes de transfert de revenus.

Le PIB traduit la richesse produite localement par les entreprises. Il est essentiellement constitué de la valeur ajoutée mesurée sur des lieux de production.

Le RDB des ménages correspond au revenu restant à la disposition de ces derniers pour consommer et épargner. Comme il est mesuré au lieu de résidence, celui-ci englobe, dans son calcul, les revenus des ménages ayant une activité économique à l'extérieur, tels les frontaliers. Il tient compte également des transferts sociaux et fiscaux, pouvant être importants dans certaines régions.

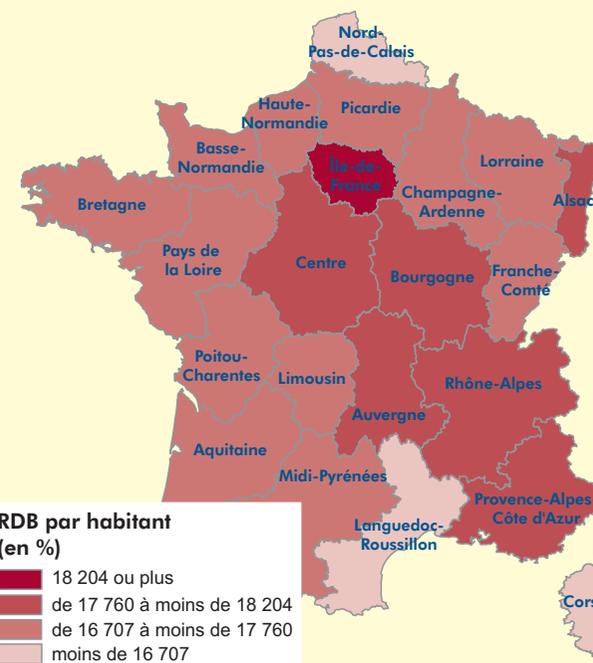
En 2005, le Revenu Disponible Brut des résidents francs-comtois se monte à 20,1 milliards d'euros, classant la région au 20<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, devant le Limousin et la Corse. La Franche-Comté pèse 1,8 % du RDB métropolitain, davantage que son poids dans le PIB (1,6 %).

Bien que les inégalités entre régions aient tendance à se resserrer, les écarts de RDB par habitant demeurent élevés. Ainsi, en 2005, les

habitants de l'Île-de-France disposent d'un RDB de 21 900 euros. Il est de 46 % supérieur à celui des habitants du Nord-Pas-de-Calais, région la plus défavorisée.

À la même date, en Franche-Comté, le RDB par habitant s'élève à 17 500 euros et place la région au 9<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, devant l'Aquitaine et la Haute-Normandie.

## Le Revenu Disponible Brut franc-comtois proche de la moyenne nationale



Source : INSEE (comptes régionaux 2005)  
© IGN - INSEE 2010

La structure du RDB franc-comtois est assez proche de celle qu'on observe en moyenne provinciale. Les salaires et traitements bruts entrent pour 56,2 % dans la constitution du RDB. Les excédents bruts d'exploitation et revenus mixtes des entrepreneurs représentent une part de 21,6 %.

Les revenus de la propriété comptent pour 10,9 %. La région bénéficie d'une redistribution nette de revenu (transferts-impôts et cotisations) correspondant à 11,4 % du RDB. Cette proportion est supérieure à celle observée aux niveaux provincial et métropolitain (respectivement 9,8 % et 6,5 %). Ceci peut s'expliquer notamment par une moindre dispersion des revenus fiscaux. En effet, les 10 % des ménages francs-comtois les plus pauvres perçoivent moins de 6 800 euros, contre 6 200 en

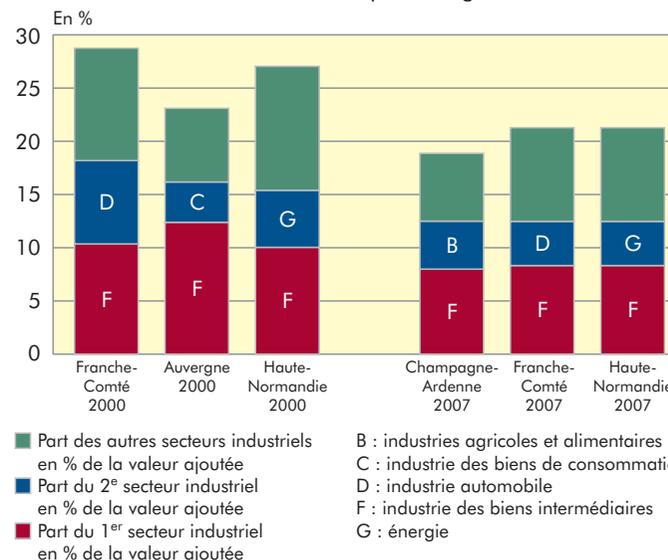
province. En revanche, les 10 % les plus riches, soumis au taux marginal d'imposition le plus élevé, perçoivent plus de 29 700 euros contre 30 800 euros en province.

des trois régions dont la valeur ajoutée industrielle en volume, est en diminution entre 2000 et 2007. Ainsi, dans la région, celle-ci perd 6 % en 7 ans. Ce résultat s'explique par la forte baisse de la valeur

ajoutée observée dans le secteur automobile en sept ans. Celle-ci est de l'ordre de 30 % en Franche-Comté, alors que sur l'ensemble du territoire français, elle n'est que de 10 %. Toutefois, l'automobile réalise

encore 20 % de la valeur ajoutée industrielle régionale et demeure le deuxième secteur industriel franc-comtois. Celle-ci se positionne ainsi derrière l'industrie des biens intermédiaires, destinés le plus souvent à être incorporés à d'autres biens (textile, bois-papier, chimie-caoutchouc-plastiques, transformation des métaux, composants électriques et électroniques...). La part des biens intermédiaires dans la valeur ajoutée industrielle régionale, se maintient à 38 %. En Franche-Comté, l'industrie des biens d'équipements est le seul secteur industriel à connaître une croissance significative de sa valeur ajoutée (+16 %). Ses activités portent notamment sur l'industrie des équipements électriques et électroniques, la fabrication de cycles et motos, et la construction de matériel ferroviaire roulant. En 2007, l'agriculture, la

**Les régions industrielles les plus spécialisées**  
Poids des deux premiers secteurs industriels en % de la valeur ajoutée régionale



Source : INSEE (comptes régionaux)

12 % contre 14 %). Dans la région, ce sont les deux activités tertiaires les plus sous-représentées par rapport à la province.

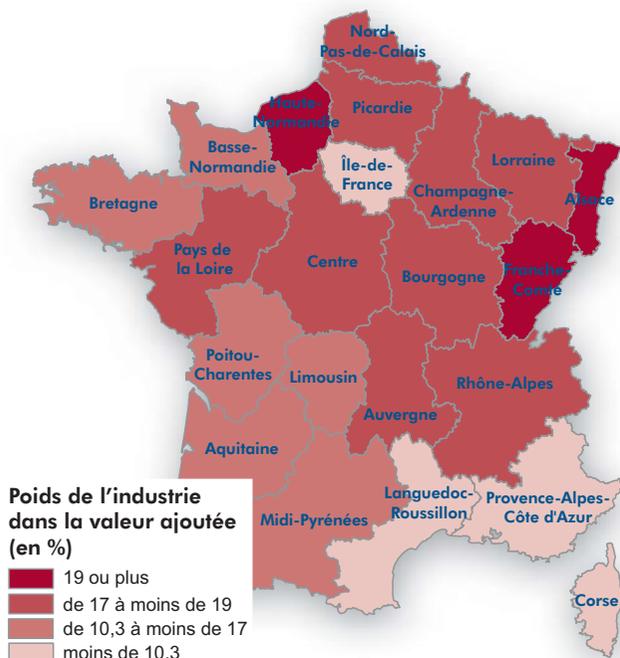
**L'économie franc-comtoise victime de sa structure**

La répartition sectorielle de la valeur ajoutée régionale, principale composante du Produit Intérieur Brut, est un facteur déterminant de la croissance économique. Entre 2000 et 2007, la valeur ajoutée totale réalisée par la Franche-Comté s'accroît de 6,2 % en volume, soit plus de deux fois moins qu'en métropole.

construction et les services non marchands représentent respectivement 3,2 %, 6,9 % et 23,8 % de la valeur ajoutée franc-comtoise, parts proches de la moyenne provinciale. Avec 44,8 % de la valeur ajoutée, le tertiaire marchand a un poids moins important en Franche-Comté qu'en moyenne provinciale et natio-

nale (respectivement 50,5 % et 56 %). Il progresse également moins vite que dans les autres régions en France. Le commerce participe à 8,8 % de la valeur ajoutée régionale, contre 10,5 % en province. Les services aux entreprises pèsent moins que pour l'ensemble de la province (respectivement

**Poids de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale : une première place pour la Franche-Comté**



Source : INSEE (comptes régionaux 2007)  
© IGN - INSEE 2010

expliquent en grande partie ce déficit de croissance. Si la répartition sectorielle de la valeur ajoutée régionale avait

été la même qu'au niveau national, cette dernière aurait alors augmenté en Franche-Comté de 9,2 % et non pas de 6,2 %. Cette croissance serait néanmoins inférieure au rythme métropolitain de 13 %. La faible croissance de l'économie franc-comtoise s'explique, notamment, par sa structure sectorielle, mais aussi par des faiblesses spécifiques ayant pesé au cours de la période étudiée.

Ce moindre dynamisme est également observé dans d'autres régions de l'Est, telles la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace. Cette dernière présente d'ailleurs l'effet « spécifique » le plus fortement négatif.

s'appuyer sur une augmentation de la productivité du travail (notamment en modernisant leurs équipements), sur une augmentation du nombre d'heures travaillées par leurs salariés, ou sur l'embauche de travailleurs supplémentaires. Or le nombre moyen d'heures travaillées par salarié diminue régulièrement en France depuis les années 1950. Les gains de productivité étant physiquement limités pour une période donnée, l'évolution de l'emploi dépend donc essentiellement de la croissance économique mesurée par l'évolution du PIB.

Ainsi, les régions dont la croissance du PIB est élevée, sont celles dont les évolutions, en terme d'emploi, sont les plus favorables.

Entre 2000 et 2007, avec une croissance en volume limitée

## Pour mieux appréhender performance économique et qualité de vie

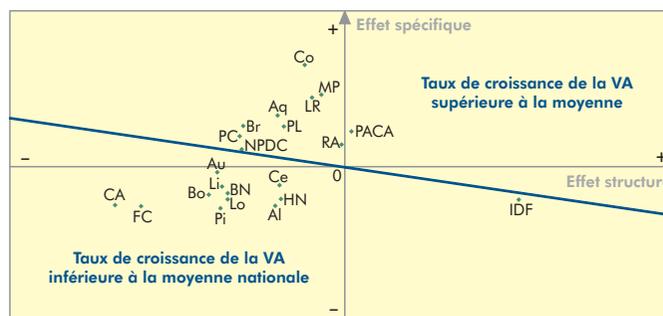
Au-delà de sa mission incontournable de mesure de l'activité économique, on attend beaucoup plus aujourd'hui de la statistique publique. Elle doit informer sur des sujets d'une toute autre ambition. Apprécier le bien-être des populations et sa soutenabilité devient une nécessité.

Le PIB mesure un flux, une quantité de biens et de services produits au cours d'une période. Le RDB constitue une bonne mesure du pouvoir d'achat des ménages. Toutefois, ces indicateurs n'ont pas vocation à mesurer le bien-être collectif.

Ainsi, d'autres types de mesure ont été définis et élaborés par les économistes Mahbub ul Haq et Amartya Sen, tel l'indicateur de développement humain (IDH). Ce dernier pondère le PIB par habitant par l'espérance de vie à la naissance et le taux d'analphabétisme.

Par ailleurs, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, présidée par Joseph Stiglitz, initiée en janvier 2008, et intitulée « Commission de mesure de la performance économique et du progrès social », invite à développer une « réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives ». Dans ce cadre, elle suggère d'élaborer de nouveaux indicateurs synthétiques de bien-être. Son rapport final, intégrant les préoccupations du développement durable, a été présenté en Septembre 2007. Les recommandations de ce rapport amènent donc les acteurs de la statistique publique à renforcer leur contribution à cette réflexion. L'Insee a dès novembre 2009 publié trois études en lien avec les recommandations du rapport (cf pour en savoir plus).

## Plus de dynamisme dans les régions du Sud et du littoral



Al : Alsace	Co : Corse	MP : Midi-Pyrénées
Aq : Aquitaine	FC : Franche-Comté	NPDC : Nord-Pas-de-Calais
Au : Auvergne	HN : Haute-Normandie	PL : Pays de la Loire
BN : Basse-Normandie	IDF : Île-de-France	Pi : Picardie
Bo : Bourgogne	Li : Limousin	PC : Poitou-Charentes
Br : Bretagne	Lo : Lorraine	PACA : Provence-Alpes-Côte-d'Azur
CA : Champagne-Ardenne	LR : Languedoc-Roussillon	RA : Rhône-Alpes
Ce : Centre		

Source : INSEE (comptes régionaux)

Note de lecture : au-dessus de la droite bleue figurent les régions dont le taux de croissance est supérieure à la moyenne nationale et inversement pour celles se situant en-dessous. L'Île-de-France est nettement avantagée par sa spécialisation économique, mais sa croissance est néanmoins inférieure à celle qu'on pourrait attendre compte tenu de cet état de fait. L'ensemble des régions du Sud et du Littoral bénéficient d'un dynamisme spécifique malgré une structure économique défavorable pour certaines d'entre elles. La Franche-Comté souffre d'une spécialisation économique désavantageuse et d'un effet spécifique défavorable, qu'elle partage notamment avec les autres régions de l'Est de la France.

## Peu de croissance, moins de créations d'emplois

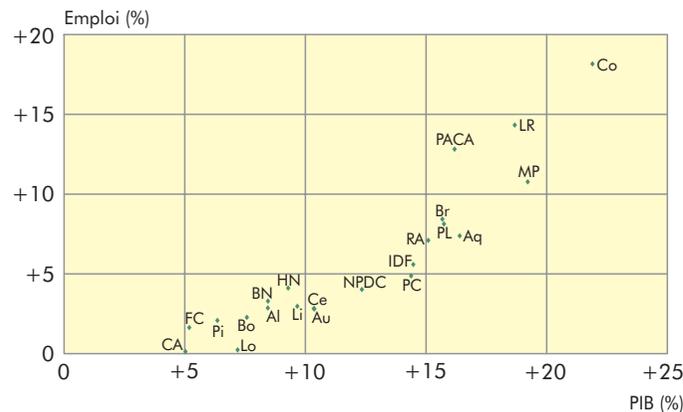
En 2007, le PIB par emploi <sup>(1)</sup> régional se monte à 63 134 euros, soit 7 % de moins que la moyenne de province et 15 % de moins que la moyenne métropolitaine. Selon ce critère, la Franche-Comté se situe au 20<sup>e</sup> rang des régions françaises, devant la Normandie et le Limousin, alors qu'elle occupait la 15<sup>e</sup> place en 2000.

Pour augmenter leur production, les entreprises peuvent

(1) Le PIB par emploi est un indicateur d'efficacité économique, il mesure la « productivité apparente du travail ».

## L'emploi évolue favorablement dans les régions à forte croissance de PIB

Évolution du PIB, en volume, et de l'emploi de 2000 à 2007



Al : Alsace  
Aq : Aquitaine  
Au : Auvergne  
BN : Basse-Normandie  
Bo : Bourgogne  
Br : Bretagne  
CA : Champagne-Ardenne  
Ce : Centre  
Co : Corse  
FC : Franche-Comté  
HN : Haute-Normandie  
IDF : Île-de-France  
Li : Limousin  
Lo : Lorraine  
LR : Languedoc-Roussillon  
MP : Midi-Pyrénées  
NPDC : Nord-Pas-de-Calais  
PL : Pays de la Loire  
Pi : Picardie  
PC : Poitou-Charentes  
PAÇA : Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
RA : Rhône-Alpes

Source : INSEE (comptes régionaux)

à 5,2 %, l'économie franc-comtoise n'a généré que 1,6 % d'emplois supplémentaires. Dans le même temps, le niveau national enregistrait un gain de 6 %. Ces résultats sont à comparer avec ceux de la Corse, de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes, régions pour lesquelles la part de création d'emplois supplémentaires se situe entre 11 et 18 %,

grâce à une croissance de PIB supérieure à 18 %. En revanche, en termes d'emplois, la Franche-Comté obtient un meilleur résultat que la Champagne-Ardenne ou la Lorraine, malgré une croissance du PIB légèrement supérieure dans cette dernière région. ■

Stéphane ADROVER

## Définitions et méthodes

La données traitées sont principalement issues des comptes économiques régionaux établis par l'INSEE.

Les données concernant le PIB et la valeur ajoutée sont définitives pour les années 1990 à 2006 et semi-définitives pour l'année 2007. Les données concernant le RDB sont les données définitives de l'année 2005.

● Le **Produit Intérieur Brut (PIB)** est un agrégat qui mesure le résultat de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de 3 manières.

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts, moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;

- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;

- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

- Les **PIB régionaux** s'obtiennent en appliquant au PIB national la structure des valeurs ajoutées régionales, calculées à partir des

fichiers des comptes des entreprises intégrés dans le système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE) et des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et, si nécessaire, du répertoire Sirene.

- La **valeur ajoutée** est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, c'est-à-dire la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

- Le **Revenu Disponible Brut (RDB)** des ménages correspond au revenu restant à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il s'obtient en retranchant des ressources perçues les cotisations et impôts directs.

Du côté des ressources, les ménages perçoivent principalement les revenus du travail qu'ils fournissent (salaires et traitements, excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels). S'y ajoutent des prestations en espèces (essentiellement des prestations sociales telles que les pensions de retraite, les allocations, les indemnités de chômage, le remboursement de soins ou de médicaments... et des « prestations fiscales ») ainsi que des revenus éventuels de la propriété.

Les montants venant se retrancher aux ressources perçues correspondent aux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contributions sociales généralisées [CSG], à la contribution à la réduction de la dette sociale [CRDS]) et aux cotisations sociales pour les salariés et les non salariés.

## Pour en savoir plus

- A. BEOUTIS, H. CASSET-HERVIO, E. LEPREVOST, Les produits intérieurs bruts régionaux en 2003, Insee Première, décembre 2005, n° 1055.
- P. BECQUET, S. WILLEMIN, Le PIB franc-comtois en 2003, INSEE, Infoweb, juin 2006, n° 18.
- P. BECQUET, P. PERRON, 16 300 euros par franc-comtois pour consommer et épargner en 2003, INSEE, Infoweb, septembre 2006, n° 23.
- Rapport de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Note problématique, juillet 2008.
- Recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : La statistique publique française détaille son plan d'actions, INSEE, communiqué de presse, novembre 2009.

### INSEE Franche-Comté

8 rue Garnier BP 1997  
25020 BESANÇON Cedex  
Tél : 03 81 41 61 61  
Fax : 03 81 41 61 99

Directeur de la publication :

François Houssin

Rédactrice en chef :

Christiane Poncet

Mise en page :

Sophie Gille-Maignier, Yves Naulin  
© INSEE 2010 - dépôt légal : août 2010